

EVEREST57

109 Rue de Bouzonville 57320 Brettnach

Tél. : 0698594720

tusseaujulien13@gmail.com

<https://www.Everest57-formation.fr>

SIRET : 932 630 791 00014

Déclaration d'activité : 44570483257 - Lorraine



Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Chaque minute compte face à une situation d'accident du travail. Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est le premier maillon de la chaîne des secours. Cette formation permet aux participants d'acquérir les comportements indispensables et les bons réflexes pour protéger la zone, examiner la victime, faire alerter les secours et réaliser les gestes de premiers secours conformément au Guide des Données Techniques de l'INRS. Au-delà de l'intervention d'urgence, les participants développeront également des compétences clés en matière de prévention afin de repérer les situations dangereuses en amont et de participer activement à la démarche de prévention des risques professionnels au sein de leur entreprise.

Durée en heures : 14 heures(s)

Durée en jours : 2 jour(s)

Lieu de la formation : Site client

Montant de la formation : 1200€ HT
1200€ TTC

Profil des stagiaires : Tout membre du personnel volontaire ou désigné pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire

Objectifs généraux

Devenir un acteur de la prévention dans son entreprise.

Permettre aux participants de maîtriser la conduite à tenir face à une situation d'accident : analyser et protéger la zone, examiner la ou les victimes, faire alerter les secours de manière précise et secourir la victime en réalisant les gestes appropriés en attendant l'arrivée des secours et apporter les gestes de premiers secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les dangers persistants et protéger une zone d'accident
- Examiner une victime pour déceler une urgence vitale
- Faire alerter ou alerter les secours de façon efficace
- Secourir une victime de manière appropriée
- Situer le cadre juridique de son intervention ainsi que ses limites
- Mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques dans son entreprise

Contenu et déroulement de la formation

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026*



JOUR 1

Séquence 1 : Accueil & objectifs (30 min)

- Présentation du formateur et des participants
- Recueil des attentes stagiaires
- Objectifs pédagogiques de la session
- Déroulement de la session
- Présentation de la certification (cadre réglementaire et modalités)

Séquence 2 : Rôle du SST dans l'organisation des secours (30min)

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Séquence 3 : Rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise (1h45)

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en comprendre l'importance dans l'entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Pause (15 min)

- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Séquence 4 : Protéger de façon adaptée (30min)

- Appliquer les mesures de protection visées par le processus d'alerte aux populations
- Analyser une situation d'accident
- Repérer le(s) danger(s) et les personnes exposées
- Agir sur ce(s) danger(s) persistant(s)

Pause déjeuner (1h)

Séquence 5 : Examiner la victime (45min)

- Rechercher, dans un ordre déterminé, des signes de détresse selon l'urgence vitale
- Détecter d'autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Séquence 6 : Faire alerter ou alerter (30min)

- Identifier qui alerter
- Définir les différents éléments du message à transmettre

Pause (15min)

Séquence 7 : Secourir la victime de manière appropriée (1h45)

- La victime saigne abondamment (1h)
- La victime s'étouffe (45min)

Séquence 8 : Conclusion (15min)

- Synthèse de la journée
- Remédiation si nécessaire (ou à prévoir sur la 2ème journée)

JOUR 2

Séquence 9 : Réveil pédagogique (30min)

- Synthèse orale par les participants sur les éléments vus en jour 1

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026*

- Remédiation des données clés par le formateur si nécessaire
- Rappel des modalités de la certification

Séquence 10 : Secourir la victime de manière appropriée (2h45)

- La victime ne répond pas et ne respire pas (1h30)

Pause (15min)

- La victime ne répond pas mais elle respire (45min)
- La victime se plaint d'un malaise (30min)

Pause déjeuner (1h)

Séquence 11 : Secourir la victime de manière appropriée (1h15)

- La victime se plaint de brûlures (30min)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements (15min)
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (30min)

Pause (15min)

Séquence 12 : Evaluation (1h45)

- Evaluations sous forme de 2 épreuves certificatives selon grille INRS sanctionnée par la délivrance du certificat correspondant en cas de réussite
- Délivrance d'un Certificat de Sauveteur du Travail INRS, d'un autocollant SST INRS et de l'aide-mémoire SST INRS en cas de réussite

Séquence 13 : Conclusion (15min)

- Synthèse des 2 jours de formations
- Remise d'une attestation de formation
- Evaluation de la satisfaction des participants

Équipe pédagogique, formateur référent

TUSSEAU Virginie

virginie.tusseau@gmail.com

0698594720

Formatrice et assistante

Modalités et délais d'accès à la formation

Délais d'accès :

La formation est accessible dans un délai de 14 jours après validation administrative pour un contrat, aucun délais pour une convention. Un entretien préalable est mis automatiquement en place sous forme d'analyse de besoins. Après validation administrative et délais de rétractation dépassé, le date et les horaires pour le déroulement de la formation dépendra du planning et des disponibilités des formateurs.

Modalités d'accès :

Les modalités d'accès (inscription/ téléphone / mail et informations complémentaires) sont disponibles sur notre site internet <https://www.Everest57-formation.fr>

L'accès se fera en intra-entreprise (formation sur site client).

Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026



Les informations pratiques (lieu, horaires, matériel requis) sont transmises à l'entreprise au plus tard 5 jours avant la session.

Moyens pédagogiques et modalités techniques

La formation est conçue et animée par un formateur / une formatrice habilité(e) par l'INRS et titulaire du certificat de "Formateur SST" ou de "Formateur de formateurs SST" valide faisant partie d'un organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie - Risques professionnels et l'INRS.

Habilitation EVEREST57 délivrée par l'INRS n° H39260/2026/SST-1/O/15 - Valable jusqu'au 21/05/2031.

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont actives, participatives et concrètes, avec une alternance équilibrée entre apports théoriques et mise en pratique.

Les épreuves certificatives se déroulent conformément aux critères de l'INRS. En cas de réussite aux épreuves certificatives, un aide-mémoire SST INRS est délivré à l'issue de la formation à chaque participant.

Modalités pédagogiques utilisées :

- Apports théoriques illustrés (exposés courts, schémas, vidéos, photos....)
- Démonstration en direct à l'aide du matériel mis à disposition sur site par le formateur
- Exercices pratiques (situations de travail dangereuses, rôle et missions des acteurs de la prévention, identification des dommages causés à la victime et actions à entreprendre)
- Mise en situation pratique (scénario d'accident)
- Plan d'Actions de Prévention (PAP) et Plan d'Intervention du SST (PISST) et pictogrammes
- Epreuves certificatives en fin de formation

Moyens techniques :

- Présentation PowerPoint / supports visuels projetés
- Salle permettant la mise en œuvre des mises en situation : salle adaptée au nombre de stagiaires (2m²/stagiaire)
- Matériel de simulation d'apprentissage (DAE de formation, lot de mannequins RCP, coupe de tête, trousse de secours, divers accessoires de simulation, produits d'entretien)
- Aide-mémoire SST INRS ED4085 et autocollant SST INRS remis à chaque participant
- Grille de certification INRS des compétences du SST

Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire

Aucune démarche spécifique pour le stagiaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Afin de garantir l'intégration et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, vous devez prendre contact avec le Référent Handicap EVEREST57 pour examiner les éventuelles possibilités d'adaptation de la formation et le cas échéant les besoins en compensation (ressources pédagogiques, matériel, moyens techniques, humains...).

Référent Handicap EVEREST57 :

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026*



TUSSEAU Virginie
Tél. 06 98 59 47 20
Email : virginie.tusseau@gmail.com

Modalités d'organisation

La formation se déroulera sur une durée de 14 heures (modalités horaires à définir avec le client) réparties sur 2 jours.

Le formateur sera présent 15 min avant le début de la prestation.

Effectif : de 4 personnes minimum à 10 maximum (impératif INRS).

Dispositions particulières

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du formateur ne sont pas inclus dans le tarif indiqué et feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

La formation fait l'objet d'un dispositif de suivi rigoureux, garantissant la traçabilité et l'engagement des participants tout au long de la session :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée, par les stagiaires et le formateur
- Attestation de présence individuelle remise en fin de formation
- Évaluations formatives en cours de formation
- Epreuves certificatives INRS visant à valider les 8 compétences visées par la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud, rempli par chaque participant à l'issue de la session
- Compte-rendu de formation (si demandé par le client), incluant les éventuelles remarques du formateur, les points de vigilance ou les recommandations pratiques

En cas de personnalisation client, un référent formation peut être désigné pour le suivi post-formation (retour sur les acquis ou complément éventuel).

Tous les éléments administratifs peuvent être transmis à l'entreprise au format PDF, selon la demande.

Nature et modalités du système d'évaluation des connaissances prévues

Les compétences et connaissances stagiaires seront évaluées tout au long de la formation (évaluation continue) et sanctionnées, en fin de formation, par des épreuves certificatives conformes à la grille de certification SST INRS.

A l'issue de la formation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail INRS sera délivré aux candidats ayant validé l'ensemble des 8 compétences visées.

Échanges et bilans pédagogiques entre le formateur et le stagiaire

Bilans intermédiaires :

- Questionnements réguliers pour valider la bonne compréhension des notions
- Échanges collectifs à la fin de chaque séquence (théorie, démonstration)
- Feedback immédiat lors des simulations : le formateur corrige ou complète les explications en temps réel

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026*



Bilan final :

- Epreuves certificatives INRS
 - Tour de table de synthèse pour recueillir les ressentis, les apports concrets et les points à approfondir
 - Remise de la fiche de satisfaction et, si besoin, conseils personnalisés pour la suite
- Le formateur adapte en permanence le rythme et les exemples en fonction du niveau et de l'expérience des stagiaires.

Formation certifiante

Libellé de la certification : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Nom du certificateur : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le document de référence du dispositif de formation sauvetage secourisme du travail.

La certification de Sauveteur secouriste du travail (SST) n'est plus inscrite au RS depuis le 26 janvier 2023. Le financement via CPF ou OPCO n'est donc plus possible pour cette formation.

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
0 - 03/06/2026*